

# SERVICES OFFERTS

**Résidents, moniteurs cliniques,  
stages d'évaluation et de  
perfectionnement**  
Secteur de la médecine

À faire lors du premier jour de stage uniquement

## SERVICE DE L'ADMINISTRATION DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

<b>Heures d'ouverture</b>	Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 15h00 - Fermé entre 12 et 13h.
<b>Localisation</b>	Réception du Pavillon S - 850, rue Saint-Denis, 2 <sup>e</sup> étage, porte S02.120
<b>Personne-ressource</b>	<a href="mailto:md.residents.enseignement.chum@ssss.gouv.qc.ca">md.residents.enseignement.chum@ssss.gouv.qc.ca</a> – résidents et moniteurs cliniques <a href="mailto:enseigmedical.chum@ssss.gouv.qc.ca">enseigmedical.chum@ssss.gouv.qc.ca</a> – stages d'évaluation et de perfectionnement

## CARTE D'ACCÈS CHUM

Pour circuler au CHUM, la carte d'accès est requise

Pour obtenir une carte d'accès, lors de votre premier jour de stage, présentez-vous au bureau de gestion des accès.

- Ouvert entre 6h et 22h de mardi à vendredi et entre 9h et 22h lundi.
- Rez-de-chaussée du pavillon C, local C01.6123 près de l'entrée principale du CHUM, situé au 1051, rue Sanguinet.

Veuillez conserver votre carte d'accès CHUM pour tout autre stage à venir.

## VESTIAIRES (CASIERS INDIVIDUELS) CHUM

À faire via un ordinateur CHUM – Uniquement

- Attribution des casiers - [procédure](#)

**À la fin de votre stage, il est obligatoire de libérer votre casier en laissant le cadenas en place**

**La procédure sera à refaire à votre retour au CHUM.**

**Aucune réservation de casier à long terme.**

• **Vestiaires hommes** : Pavillon D, au sous-sol 3, local D.S3.2002

• **Vestiaires femmes** : Pavillon C, au sous-sol 1, local C.S1.7029

- **Note** : Si vous étiez en stage au CHUM au 30 juin et restez avec nous en période 1, **il ne sera pas nécessaire de refaire la procédure.**

## SARRAUS ET UNIFORMES

À faire via un ordinateur CHUM – Uniquement

**Les carrousels à uniformes sont accessibles 2 h après l'émission de votre carte d'accès CHUM**

- Sélection de la taille des uniformes - [procédure](#)
- Utilisation du carrousel d'uniformes - [procédure](#)
- Vous avez droit à 3 uniformes et 2 sarraus
- Vous pouvez sélectionner et récupérer vos uniformes via les carrousels qui sont situés près des vestiaires.
- Votre carte d'accès est nécessaire pour accéder aux carrousels.
- Si vos uniformes et vos sarraus ne sont pas retournés via les chutes à retour, il vous sera impossible d'en récupérer d'autres.
- Port de l'uniforme à l'extérieur est interdit.

*En cas de besoin, vous pouvez contacter le Service à la clientèle – Logistique au poste 20610*

**Tout ce qui est emprunté au CHUM doit être retourné au CHUM !**

# SERVICES OFFERTS

**Résidents, moniteurs cliniques,  
stages d'évaluation et de  
perfectionnement**  
Secteur de la médecine

## SÉCURITÉ CHUM

- Pour faire ouvrir une porte, composez le poste **38393**

## CELLULAIRE / TÉLÉAVERTISSEUR Le CHUM privilégie l'utilisation de votre cellulaire

### Transmettre votre numéro de cellulaire ou de téléavertisseur aux téléphonistes au poste 8444

#### ➤ TOUJOURS BESOIN D'UN TÉLÉAVERTISSEUR ?

Veillez prendre un rendez-vous en écrivant à [md.residents.enseignement.chum@ssss.gouv.qc.ca](mailto:md.residents.enseignement.chum@ssss.gouv.qc.ca). Il est possible de télécharger et de remplir le [formulaire location téléavertisseur](#) à l'avance et de l'apporter avec vous.

- **Résidents payés par le CHUM** : Le dépôt sera prélevé sur votre salaire
- **Résidents non payés par le CHUM** : Faire un dépôt de **100 \$ par chèque ou argent comptant**

#### ➤ DEFECTUEUX - Le service est accessible 24 heures, 7 jours

Vous adressez au comptoir **Inscription de l'Urgence** - Bloc D – Rez-de-chaussée – Porte D.RC.2014

- Un formulaire devra être rempli et vous devrez contacter les télécommunications pour l'activer.
- **Pour rejoindre les téléphonistes** : [ligne stat du 8444](#)
- Si le temps d'attente dépasse 2 minutes et on est face à une situation urgente, vous pouvez communiquer auprès des téléphonistes avec notre ligne **STAT 33333** 24/7.

#### ➤ RETOUR - Pavillon S - 850, rue Saint-Denis, 2<sup>e</sup> étage, porte S02.120

Veillez le déposer dans la boîte prévue à cet effet à la réception du SAAE, en suivant la procédure ci-dessous :

- Prenez une enveloppe (dans le présentoir);
- Remplissez le formulaire (dans l'enveloppe) et le signer;
- Déposez le formulaire et le téléavertisseur dans l'enveloppe;
- Déposez l'enveloppe dans la boîte.

# SERVICES OFFERTS

**Résidents, moniteurs cliniques,  
stages d'évaluation et de  
perfectionnement**  
Secteur de la médecine

## SALON DES RÉSIDENTS CHUM

➤ Pavillon C - 9e étage SUD - Local C09.5124

## CHAMBRES DE GARDE DES RÉSIDENTS

CHAMBRES DE GARDE – CENTRALISÉES	CHAMBRES DE GARDE – DÉCENTRALISÉES
<p><b>19° Sud – Porte principale, D.19.1020.1</b></p> <p>D19.1021 Médecine - Résident junior – Étage 1 D19.1022 Médecine – Résident - Pivot D19.1023 Médecine - Résident junior - Étage 3 D19.1025 Médecine - Résident junior - Urgence 2 D19.1027 Soins intensifs - Résident E D19.1029 Chirurgie vasculaire - Résident</p> <p><b>18° Sud – Porte principale, D.18.1020.1</b></p> <p>D18.1022 Chirurgie générale – Résident sénior D18.1024 Chirurgie 1 – Résident junior – Étage D18.1026 Chirurgie 2 – Résident junior – Urgence D18.1027 Chirurgie 3 – Résident junior (Polyvalent) D18.1028 Radiologie – Résident sénior</p> <p><b>9° Sud</b></p> <p>C09.5124 <b>Salon des résidents - 10 fauteuils-lits</b> Autres spécialités – Résident sénior Résidents de garde à domicile Dépannage</p>	<p>C04.6001 Neurochirurgie – Résident sénior C09.6001 Soins intensifs cardiaques – Résident B C09.6103 Soins intensifs – Résident A C09.6105 Soins intensifs – Résident B C09.6107 Soins intensifs – Résident C C10.6001 Soins intensifs – Résident D D03.5592 Radiologie D17.1001 Neurologie – Résident D18.5074 Cardiologie – Résident senior - USIC D19.5076 Médecine – Résident junior – Urgence 1</p> <p><b>9° étage – Unité mère-enfant</b></p> <p>D09.2125 Obstétrique – Externe de garde D09.2127 Obstétrique – Résident junior D09.2129 Obstétrique – Résident sénior</p> <p><b>8° étage</b></p> <p>D08.4203 Soins intensifs cardiaques – Résident junior A</p> <p><b>5° étage – Bloc opératoire</b></p> <p>D05.2024 Anesthésiologie – Résident</p>

*MAJ le 11 mars 2025 – Répartition des chambres de garde*

# SERVICES OFFERTS

**Résidents, moniteurs cliniques,  
stages d'évaluation et de  
perfectionnement**  
Secteur de la médecine

## STATIONNEMENT CHUM - PERMIS MENSUEL

- Le stationnement réservé aux résidents (rémunérés ou non rémunérés) est sous le CHUM, l'entrée se fait par la **rue Sanguinet**.
- Pour toute adhésion, télécharger et remplir le formulaire selon votre catégorie et faire parvenir par courriel à [stationnement.chum@ssss.gouv.qc.ca](mailto:stationnement.chum@ssss.gouv.qc.ca)  
[Formulaire résidents rémunérés](#) le prélèvement se fait automatiquement sur la paie;  
[Formulaire résidents non-rémunérés](#) veuillez-vous présenter au Bureau des stationnements pour effectuer le paiement :
  - 1051, rue Sanguinet, Montréal, QC H2X 3E4 – local C.01.7108, près de la bibliothèque (ouvert 24/7)
- Pour plus amples renseignements, veuillez contacter le Bureau de stationnement par courriel au [stationnements.chum@ssss.gouv.qc.ca](mailto:stationnements.chum@ssss.gouv.qc.ca) ou par téléphone au 35481.

## STATIONNEMENT DE GARDE – COUPONS DE STATIONNEMENT

- Pour se stationner, utiliser le stationnement sur la **rue Sanguinet**.
- Pour obtenir des coupons de stationnement, se présenter au bureau de stationnement **avec votre carte d'identité CHUM**.
  - 1051, rue Sanguinet, Montréal, QC H2X 3E4 – local C.01.7108, près de la bibliothèque (ouvert 24/7)
- Aucune récupération de coupons ne peut être faite pour un collègue puisque le Bureau des stationnements est ouvert en tout temps.
- Aucun remboursement n'est autorisé. Il est de la responsabilité des résidents de récupérer leurs coupons.
- [Stationnement de garde - RÈGLEMENTS](#)